

**DÉPARTEMENT DU CALVADOS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
SEULLES TERRE ET MER**

**10 PLACE EDMOND PAILLAUD
CREULLY
14480 CREULLY SUR
SEULLES**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS ET DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Délibération n°DEL2020 – 066 : Eau potable et
SPANC : Rapports annuels 2019 sur le prix et la
qualité de service**

Séance du 17 septembre 2020

L'an deux mille vingt, le jeudi 17 septembre, à 19h30, les membres du Conseil communautaire de la Communauté de communes Seules Terre et Mer se sont réunis dans la salle polyvalente de Villiers le Sec située rue Paul Champenois à Creully sur Seules, sous la présidence de Monsieur Thierry OZENNE, Président. La convocation individuelle, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux conseillers communautaires le jeudi 10 septembre 2020. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés au siège de la communauté de communes le vendredi 11 septembre 2020.

| Nombre de conseillers communautaires | | |
|---|----------|-------------------------|
| En exercice | Présents | Participants au vote |
| 44 | 38 | 43 |
| Le quorum étant atteint, la séance peut valablement se tenir | | |

| VOTE |
|----------------------|
| A L'UNANIMITE |
| Pour: 43 |
| Contre : 0 |
| Abstention : 0 |

Sont présents les Conseillers communautaires suivants :
Nadine BACA, Marie-France BOUVET-PENARD, Didier COUILLARD, Alain COUZIN, Christelle CROCOMO, Vincent DAUCHY, Hubert DELALANDE, Pierre de PONCINS, Daniel DESCHAMPS, Marcel DUBOIS, Jean DUVAL, Véronique GAUMERD, Christian GUESDON, Stéphane JACQUET, Geoffroy JEGOU du LAZ, Marie-Claire LAURENCE, Patrick LAVARDE, Sylvie LE BUGLE, Gwenaëlle LECONTE, Lysiane LE DUC DREAN, Sylvaine LEFEVRE, Guillaume LEMENAGER, Daniel LEMOUSSU, Daniel LESERVOISIER, Gérard LEU, André MARIE, Philippe ONILLON, Colette ORIEULT, Thierry OZENNE, Alain PAYSANT, Hervé RICHARD, Cyrille ROSELLO de MOLINER, Geneviève SIRISER, Gilles TABOUREL, Fabien TESSIER, Agnès THOMASSET, Jean-Luc VERET, Richard VILLECHENON.

Ont donné pouvoir :

Virginie SARTORIO a donné pouvoir à Thierry OZENNE,
Sandrine GARÇON adonné pouvoir à Didier COUILLARD,
Jean-Daniel LECOURT a donné pouvoir à Véronique GAUMERD
Frédéric LEVALLOIS a donné pouvoir à Sylvaine LEFEVRE
Alain SCRIBE a donné pouvoir à Gilles TABOUREL,

Le Conseil communautaire a nommé Stéphane JACQUET secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Seules Terre et Mer du 29 juillet 2020 est adopté à l'unanimité

REÇU EN PREFECTURE

le 22/09/2020

Application agréée E-legalite.com

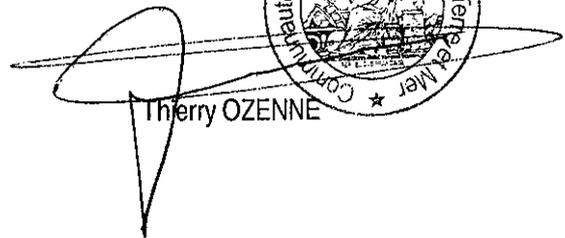
DEL2020-066 : EAU POTABLE ET SPANC : RAPPORTS ANNUELS 2019 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE SERVICE

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2224-5
- Vu les projets de rapports transmis aux membres,
- Vu l'avis du Bureau,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'UNANIMITE :

- **ADOpte** les rapports annuels 2019 sur le prix et la qualité de service pour l'eau potable et pour l'assainissement non collectif.
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer tous documents nécessaires.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Le PRESIDENT

 Thierry OZENNE

(Seal of the Communauté Communes Seules Terre et Mer is visible in the background of the signature)

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication, de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :

- Recours administratif gracieux auprès du Président Seules Terre et Mer
- Recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN

REÇU EN PREFECTURE

le 22/09/2020

Application agréée E-legalite.com